

Contribution du SNEP-FSU sur les rythmes scolaires

Suite à la remise, le 4 juillet, par le Comité de pilotage de la conférence nationale sur les rythmes scolaires, du rapport d'orientation intitulé « *Des rythmes plus équilibrés pour la réussite de tous* », le ministre de l'éducation nationale a sollicité, le 15 novembre, l'avis des organisations syndicales sur les propositions, les changements qu'elles pouvaient induire et leurs conséquences.

La FSU a répondu à cette sollicitation.

Non sollicité directement, le SNEP-FSU souhaite néanmoins s'exprimer sur ce sujet, d'abord d'un point de vue général, sur les orientations retenues et les propositions du comité de pilotage ; ensuite sur son champ propre, l'éducation physique et sportive, le sport scolaire, et leur contribution à la réflexion sur les rythmes et à la réussite des élèves.

Dans une première note à l'intention de la conférence nationale, il y a un an, le SNEP a dit son accord avec l'idée d'une réflexion sur les rythmes, mais aussi son refus que le ministère en fasse une opération de communication et sa crainte que les conclusions ne soient déjà tirées, au vu des questions posées, centrées sur les « modalités d'allègements », le « renforcement de la place du périscolaire »... Il a pointé la nécessité de ne pas traiter les rythmes scolaires indépendamment des rythmes sociaux et familiaux, et soulevé la question des contenus d'enseignement et de la qualité du temps scolaire, question fondamentale si l'objectif est bien l'amélioration de la réussite de tous. Il a formulé des propositions sur les rythmes annuels, hebdomadaires et journaliers et dit sa crainte que l'expérimentation « cours le matin, sport l'après-midi », menée parallèlement à la réflexion globale sur les rythmes, ne valide l'idée qu'il y aurait des disciplines fondamentales et d'autres pas, avec en perspective un risque de déscolarisation de l'EPS et des disciplines artistiques.

A propos du rapport du comité de pilotage, et des 10 mesures proposées

On ne peut pas ne pas évoquer le contexte dans lequel se déroulent cette réflexion et la concertation ministérielle. La mise à mal du service public d'éducation, accentuée depuis cinq ans, à travers les suppressions de postes et les diverses réformes imposées contre l'avis de la grande majorité des personnels, des enseignants en particulier, ne créent pas un climat favorable à des discussions sereines sur l'organisation et le fonctionnement de l'école. On ne réformera pas l'école contre l'avis et sans l'accord de ses personnels. Or, même s'ils restent attachés à la réussite des élèves, même si leur engagement professionnel reste intact, les enseignants sont las d'être maltraités, dévalorisés, mis en demeure de répondre à des injonctions toujours plus nombreuses des hiérarchies intermédiaires, contraints à une

multiplication de tâches qui les éloignent du cœur de leurs missions (pour les professeurs d'EPS : l'enseignement de l'EPS et l'animation du sport scolaire). Les personnels expriment massivement l'accroissement de la pénibilité du métier et une perte de sens de celui-ci. Ils n'accepteront pas de nouvelles charges de travail et de nouvelles dégradations de leurs conditions d'enseignement, ce à quoi aboutirait la proposition de diminuer de 2 semaines les vacances d'été.

La lecture du rapport et des 10 propositions montre une approche uniquement quantitative de la question des rythmes. Comme si la question très sensible et compliquée de l'amélioration des conditions de la réussite de tous les élèves, pouvait être traitée avec seulement quelques modifications du nombre d'heures, de jours, de semaines de cours. Comme si le cœur du problème n'était pas ce qui se passe en classe, dans la relation entre l'enseignant et les élèves, durant les heures d'enseignement. Le rapport intermédiaire de janvier 2011 avait repris le leitmotiv de la FSU : **ce n'est pas de moins d'école, mais de plus et mieux d'école, dont les élèves ont besoin** ; toute diminution du temps scolaire est une discrimination de plus à l'égard des élèves les plus en difficulté.

Or, outre une diminution objective du temps d'enseignement hebdomadaire au collège, quoi qu'en dise le comité, ce qui est proposé repose sur l'a priori que le temps de classe est de façon irrémédiable celui de la difficulté, de l'incompréhension, de l'échec, et que c'est ensuite, dans le temps magique de « l'accompagnement éducatif », que tout va se résoudre. Or, rien n'est dit de cette forme d'aide à la réussite, sinon que ses modalités seront choisies par l'enseignant. Contours flous, missions très diverses – appropriation des savoirs, aide, devoirs et leçons, et en plus les deux autres volets de l'accompagnement éducatif, pratique sportive et pratique artistique et culturelle. Huit heures par semaine jusqu'en 5^e, quatre en 4^e et 3^e, en groupes réduits de toute évidence : les enseignants n'y suffiront pas. Et donc, qui sera en charge de ces séquences ? Quels personnels ? Avec quel statut et quelle formation ?

Le comité de pilotage propose donc de diminuer la durée hebdomadaire des enseignements, et de développer l'accompagnement éducatif qui deviendrait obligatoire. Cela pose donc un triple problème : d'une part qu'y fait-on, avec quels objectifs ? Ensuite, quels personnels responsables de ce temps périscolaire ? Enfin, quelle évolution des horaires disciplinaires hebdomadaires qui sont effectivement diminués (même si cela est partiellement compensé par la proposition d'écourter de deux semaines les vacances d'été) ? Il faudra bien choisir de diminuer l'horaire de telle ou telle discipline, et d'expérience, nous savons que sauf indication contraire impérative, l'EPS court un grand risque d'être « la malheureuse élue » parmi les disciplines implicitement considérées non fondamentales, d'autant plus que le volet sportif de l'accompagnement éducatif sera un alibi commode pour justifier ce choix.

Le SNEP tient également à dire son opposition ferme à la quasi partition du collège, avec un accrochage fort des niveaux 6^e et 5^e à l'école primaire. Aucune justification sérieuse de ce choix n'est apportée. Rien n'est dit qui justifie la remise en cause totale du cycle central (5^e, 4^e). Avec cette proposition, le comité de pilotage, dont nous avons contesté la composition, sort de sa mission et s'inscrit, sans le dire, en soutien à la volonté de « primariser » les deux premières années du collège, notamment en mettant en place des « écoles du socle ». Sur quels arguments scientifiques, didactiques, pédagogiques, voire même chronobiologiques se fonde cette nouvelle obsession des réformateurs libéraux ? Aucun, si ce n'est la fameuse « rupture CM2-6^e », opportunément présentée comme l'origine de toutes les difficultés des élèves. Il y a certes à améliorer cette liaison entre l'école et le collège, mais pourquoi cette volonté de mettre en cause les enseignements et les enseignants du collège ? La difficulté scolaire débute-t-elle en 6^e ? Faut-il considérer l'échange d'intervention entre les professeurs des écoles et ceux des collèges comme la panacée contre l'échec scolaire ? La réponse est non dans les deux cas. Chacun le sait, comme chacun sait que c'est d'abord, le développement de la recherche et une meilleure formation initiale et continue des enseignants des premier et second degrés qui peut contribuer à faire reculer l'échec scolaire, et permettre en particulier une aide efficace aux élèves, d'abord pendant les heures de cours. On ne peut espérer améliorer le système scolaire en continuant à le priver des moyens indispensables pour mettre en œuvre d'autres pédagogies, d'autres formes de travail en classe, de mise en activité des élèves, ... Cela aussi, chacun le sait et les discours institutionnels – socle commun, écoles du socle - sonnent de plus en plus creux à ce sujet. Le comité de pilotage n'avait nul besoin de participer à ce concert !

A propos du sport à l'école, de l'EPS et de l'expérimentation « cours le matin, sport l'après-midi »

Le SNEP a noté la prudence de la formulation du rapport eu égard à cette expérimentation : le comité de pilotage se dit particulièrement intéressé par cette « répartition de la journée », mais « *a préféré attendre de voir les résultats des expérimentations en cours* ». « *Il serait prématuré de vouloir déjà en tirer les leçons alors que nous n'avons pas une année scolaire de recul* ».

Il n'y a donc pas de proposition du comité de pilotage sur ce sujet. Et il est probable que les bilans et enseignements de fin de la première année d'expérimentations n'y auraient rien changé, s'ils avaient été connus avant la rédaction du rapport : d'une part parce que rien de scientifique, voire même d'organisé, n'a été mis en place pour que le bilan soit rigoureux et porteur d'enseignements. La seule consultation des chefs d'établissement concernés ne pouvait donner qu'un point de vue partiel et partial. D'autre part parce que le comité formule des propositions de dimension nationale, alors qu'on est, avec le sport l'après-midi,

dans un dispositif très limité. On peut donc s'étonner de la décision ministérielle de doubler le nombre d'établissements concernés à la rentrée 2011.

D'un point de vue général, le SNEP partage l'idée que l'EPS et le sport scolaire sont fondamentaux dans la formation et la réussite des jeunes. Dans une perspective de démocratisation et de valorisation de la culture physique et sportive à l'école, le SNEP propose depuis longtemps une augmentation des horaires d'EPS pour tous les élèves.

Par rapport au sport l'après-midi, plutôt qu'une expérimentation sans fondements scientifiques, sans perspectives de généralisation, reposant sur un « modèle allemand » abandonné par ceux-là même qui l'avaient popularisé, le SNEP avait proposé d'expérimenter sérieusement, dans 100 collèges, 5h d'EPS par semaine, et de se donner le temps et les moyens de vérifier, avec un véritable protocole d'expérimentation, si cette mesure était porteuse de progrès pour les élèves concernés. Cela n'a pas été retenu. La proposition n'était pourtant pas plus onéreuse que le sport l'après-midi, mais sans doute pas assez médiatique et non porteuse d'une externalisation de l'EPS qui se profile dans le dispositif ministériel ! En effet, plus encore que l'accompagnement éducatif, le sport l'après-midi entretient la confusion entre l'enseignement de l'EPS à l'école et d'autres pratiques sportives.

En conclusion, même si plusieurs des 10 mesures ne posent pas de problème (notamment pause méridienne, alternance 7/2, organisation concertée et régulière), le SNEP-FSU considère que dans leur ensemble, les propositions du comité de pilotage ne sont pas de nature à répondre à l'objectif affiché d'améliorer les conditions de réussite de tous les élèves.

Nous continuons à affirmer que ce qui devrait être central, c'est une réflexion sur les alternances, dans la journée et la semaine, des formes de groupements (petits groupes / grands groupes), des formes pédagogiques (cours, ateliers, labo, EPS, ...) permettant de varier les entrées dans les apprentissages (mémorisation, mise en activité, expérimentations, ...). Donc travailler sur le « mieux d'école » plutôt que sur le « moins d'école ».